

Pour diffusion immédiate
Le 4 avril 2007

n° 07-048

Le gouvernement du Yukon fournit une aide supplémentaire aux cinéastes

WHITHORSE – Le ministre du Développement économique, M. Jim Kenyon, a annoncé qu'il portait de 5 000 \$ à 8 000 \$ la somme maximale admissible en vertu du Fonds d'aide aux cinéastes, et ce, afin de mieux soutenir les cinéastes d'ici, dont les compétences ne cessent de croître, et de favoriser l'élaboration et la possibilité de commercialisation de leurs projets.

« Le Yukon fourmille de cinéastes très créatifs et très talentueux », a déclaré le ministre. « En offrant un appui soutenu à l'industrie cinématographique, le gouvernement est en mesure d'aider les cinéastes yukonnais à développer leurs talents et à se tailler une place enviable sur le marché. »

Le Fonds d'aide aux cinéastes a été créé en vue d'apporter une aide aux cinéastes du territoire en appuyant les projets qui leur permettent d'accroître leurs compétences et leur expérience dans le domaine de l'industrie cinématographique. En 2006, une aide totalisant 30 477 \$ a été accordée à neuf cinéastes grâce au Fonds.

Le cinéaste Richard Lawrence a bénéficié de l'appui du Fonds pour plusieurs projets. M. Lawrence estime que le Fonds est essentiel pour les cinéastes du Yukon, vu la complexité du processus cinématographique et le coût de plus en plus élevé d'un projet.

« Le Fonds d'aide aux cinéastes est un stimulant. Il encourage les cinéastes et constitue la preuve que notre industrie peut compter sur une aide financière », a indiqué M. Lawrence. « Le Fonds nous permet de développer nos talents et de commencer à exporter des produits culturels du Yukon vers le reste du Canada. »

Les subventions du Fonds du Yukon pour les cinéastes sont accordées deux fois l'an, en juin et en décembre, aux cinéastes locaux admissibles qui soumettent des projets. Ceux-ci sont examinés par un jury composé de pairs de l'industrie, à l'aide de critères permettant de cibler les projets qui démontrent une chance de succès.

La prochaine date limite pour présenter une demande de financement est le 1^{er} juin. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web de la Commission du cinéma et de l'enregistrement sonore du Yukon au www.reelyukon.com.

- 30 -

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Cindy Gosselin
Communications
Développement économique
867-456-3913
cindy.gosselin@gov.yk.ca